

Collectif Chevêche Ajoie

BirdLife Suisse • Pro Natura Jura • Nos Oiseaux
Société des Sciences naturelles du Pays de Porrentruy • Association pour la
Sauvegarde de la Baroche

Plan d'action pour la Chevêche d'Athéna en Ajoie



Bilan final du Projet « Habitats de haute qualité » phase II 2022-2025

Table des matières

Résumé	3
1. Contexte et continuité du programme	3
2. Objectifs initiaux du projet (2022–2025)	4
2.1. Objectifs quantifiés	4
3. Réalisations concrètes 2022–2025	5
4. Mise en œuvre des mesures	6
4.1. Plantations d'arbres frutiers haute-tige	6
4.2. Prairies fleuries de haute qualité	7
4.3. Petites structures	8
4.4. Contrats Chevêche	10
4.5. Surfaces de promotion de la biodiversité à haute valeur écologique	11
4.6. Aide à la nidification	13
4.7. Opérations forfaitaires « nature au village »	15
4.8. Conseils aux agriculteurs et aux particuliers	17
4.9. Coordination, expertises, conseils & intégration des besoins de la Chevêche dans le domaine de l'aménagement du territoire	17
4.10. Création d'un label, coopération avec la France voisine	18
4.11. Communication	19
5. Evolution de la population de Chevêche d'Athéna	20
6. Conclusion et perspectives	22

Résumé

Le projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna » vise à restaurer durablement les paysages agricoles traditionnels d'Ajoie tout en assurant la conservation d'une espèce emblématique du paysage rural.

Entre 2022 et 2025, le projet a permis de renforcer de manière significative la qualité écologique et paysagère du territoire grâce à une combinaison d'actions coordonnées : plantations d'arbres fruitiers haute-tige, création de prairies fleuries, mise en place de surfaces de promotion de la biodiversité, installation de nichoirs et accompagnement des acteurs locaux.

Principaux résultats

- 861 arbres fruitiers haute-tige plantés
- 54,5 ha d'herbages sous contrats favorables à la Chevêche
- 33 ha de surfaces de promotion de la biodiversité
- 80 petites structures écologiques créées
- 280 nichoirs en place sur le territoire
- 229 conseils personnalisés réalisés
- 17 communes accompagnées dans la planification territoriale

Ces mesures ont contribué à une progression remarquable de la population de Chevêche d'Athéna, passée de 46 à 61 territoires occupés entre 2022 et 2025, soit le niveau le plus élevé depuis le début du monitoring.

Au-delà de la conservation de l'espèce, le projet contribue de manière significative à la revitalisation du paysage rural ajoulot, à la diversification des milieux agricoles et à l'implication des acteurs locaux. Il travaille en synergie étroite avec des initiatives régionales poursuivant des buts similaires, comme le projet « Fauvette Grisette » porté par BirdLife suisse.

1. Contexte et continuité du programme

Le projet « Habitats de haute qualité pour la Chevêche d'Athéna » s'inscrit dans le programme d'action du Collectif Chevêche lancé en 2003 en collaboration avec le Canton du Jura. Depuis plus de vingt ans, ce programme poursuit un double objectif :

- assurer le maintien et l'expansion de la population de Chevêche d'Athéna en Ajoie
- préserver et restaurer les paysages agricoles traditionnels à haute valeur écologique

La phase 2022–2025 visait à renforcer la qualité des habitats, étendre les surfaces favorables, et consolider l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

2. Objectifs initiaux du projet (2022–2025)

La phase II du projet visait à renforcer la qualité écologique des habitats favorables à la Chevêche d'Athéna à travers plusieurs axes d'intervention :

- création d'habitats de haute qualité en zone agricole et en zone bâtie
- augmentation des ressources alimentaires et des sites de reproduction
- renforcement du conseil personnalisé aux agriculteurs, aux particuliers et aux communes
- intégration des besoins de l'espèce dans l'aménagement du territoire
- développement d'actions collectives locales (« Nature au village »)

2.1. Objectifs quantifiés

Les objectifs principaux pour la période 2022–2025 étaient les suivants :

- 600 arbres fruitiers haute-tige plantés
- 20 ha de nouveaux contrats Chevêche
- 8 ha de surfaces de promotion de la biodiversité à haute valeur écologique
- 10 ha de prairies fleuries de haute qualité
- 160 petites structures favorables à la biodiversité
- 200 nichoirs pour la Chevêche et d'autres espèces
- 60 conseils annuels aux agriculteurs et propriétaires privés
- 10 conseils annuels pour des actions collectives locales (nature au village)
- Intégration des besoins de la Chevêche dans la planification territoriale
- Sensibilisation du public et des acteurs locaux

3. Réalisations concrètes 2022–2025

Sur l'ensemble de la période, la majorité des objectifs a été atteinte ou dépassée. Les actions mises en œuvre ont permis de renforcer significativement la qualité écologique du paysage agricole et de soutenir la dynamique de la population de Chevêche d'Athéna.

Tab.1 : Synthèse des objectifs et réalisations du projet pour la période 2022-2025

Mesures	Objectifs 2022–2025	Réalisations	Évaluation
Plantations haute-tige	600 arbres	861 arbres	+++ Dépassé
Contrats Chevêche	20 ha	54,5 ha	+++ Dépassé
Petites structures & haies	160	94 (80 structures + 14 haies (780m))	+ Très bon
SPB / jachères	8 ha	34,9 ha	+++ Dépassé
Prairies fleuries	10ha	3.45 ha	- Bon
Nichoirs	200	229 posés ou remplacés, 280 en place	+++ Dépassé
Conseils agricoles	40/an (160)	168	+++ Dépassé
Conseils privés	10/an (40)	61	+++ Dépassé
PAL / CEP	intégration	20 communes	++ Très élevé
Nature au village	≥1/an	5 communes	+ Atteint
Population Chevêche	croissance	46 → 61	++ Très forte

Tab.2 : Vue d'ensemble des objectifs et réalisations quantifiés du projet pour la période 2022-2025

Mesures	Objectifs	2022	2023	2024	2025	2022-2025
Plantations arbres fruitiers haute tige	600 arbres	83	177	333	288	861
Contrats Chevêche		8	17	18	16	59
surface (ha)	20ha	4.5	11.7	22.2	16.1	54.5
Petites structures	160	23	16	14	27	80
Haies	- ¹	1	3	6	4	14
longueur (m)	- ¹	100	150	260	270	780
SPB à haute valeur écologique		4	6	10	11	31
surface (ha)	8ha	6.5	4.64	10.22	13.53	34.89
Prairie fleuries (récolte & ensemencement)		4	1			
surface (ha)	10ha	3.3	0.15			3.45
Nichoirs poses ou remplacés		57	48	59	65	229
Conseils aux agriculteurs	40/an	58	38	30	42	168
Conseils aux privés	20/an	24	15	12	10	61
Communes conseillées (PAL, CEP)		5	7	4	4	20
Opérations forétaires "nature au village"	1 village/an	1	3	3	3	5

¹ pas d'objectif formulé, les haies sont comptabilisées sous petites structures

4. Mise en œuvre des mesures

4.1. Plantations d'arbres fruitiers haute-tige

La plantation d'arbres fruitiers haute-tige constitue l'une des mesures centrales du programme. Les vergers traditionnels représentent un habitat essentiel pour la Chevêche d'Athéna et contribuent également à la préservation du paysage rural de l'Ajoie.

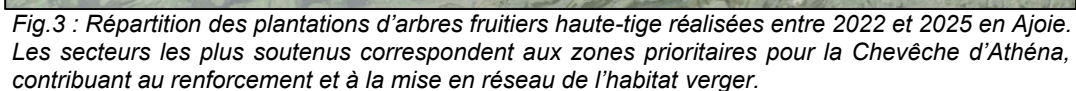
Le Collectif Chevêche collabore étroitement avec la Fondation rurale interjurassienne (FRI), notamment dans le cadre du programme VERGERS+. Cette complémentarité permet de cibler efficacement les plantations dans les secteurs les plus favorables à l'espèce.

Depuis 2003, plus de 6 000 arbres fruitiers haute-tige ont ainsi été plantés en Ajoie grâce aux actions combinées du Collectif et du programme VERGERS+.



Fig.1 & 2 : Plantations d'arbres fruitiers haute-tige dans des secteurs occupés par la Chevêche d'Athéna. Mesure clé pour le maintien et le renforcement de l'habitat verger, elles améliorent la connectivité écologique et offrent une plus-value durable à la biodiversité.

Entre 2022 et 2025, **861 arbres fruitiers haute-tige ont été plantés sur 78 parcelles agricoles** avec le soutien direct du Collectif Chevêche. Les plantations se concentrent principalement en Basse-Allaine et en Haute-Ajoie, deux secteurs prioritaires pour l'espèce où la population est en expansion.



Les prairies fleuries constituent un complément important aux plantations de vergers et aux petites structures. Elles contribuent à augmenter la diversité floristique et à favoriser l'abondance d'invertébrés, ressources alimentaires essentielles pour la Chevêche d'Athéna.

Entre 2022 et 2025 :

- Ces prairies sont systématiquement intégrées dans des secteurs favorables à la Chevêche et combinées avec d'autres mesures telles que les contrats Chevêche et la création de petites structures.



Fig. 4 : Prairie fleurie dans un secteur occupé par la Chevêche d'Athéna. Les prairies riches en fleurs favorisent l'abondance d'invertébrés et de petite faune, constituant des ressources alimentaires essentielles pour l'espèce.

4.3. Petites structures

La mise en place de petites structures (tas de pierres, bois mort, buissons ou murets) renforcent la qualité écologique des habitats en offrant des refuges pour la petite faune et des sites de chasse pour la Chevêche.



Fig.5 & 6 : Exemples de petites structures réalisées dans un site prioritaire pour la Chevêche d'Athéna. Les petites structures combinent les efforts consentis pour pérenniser l'habitat verger et l'amélioration de l'offre en proies et cachettes pour la Chevêche et d'autres espèces.

Entre 2022 et 2025, **80 petites structures** ont été mises en place dans les secteurs prioritaires de Basse-Allaine, Vendline-Coeuvatte et Haute-Ajoie.

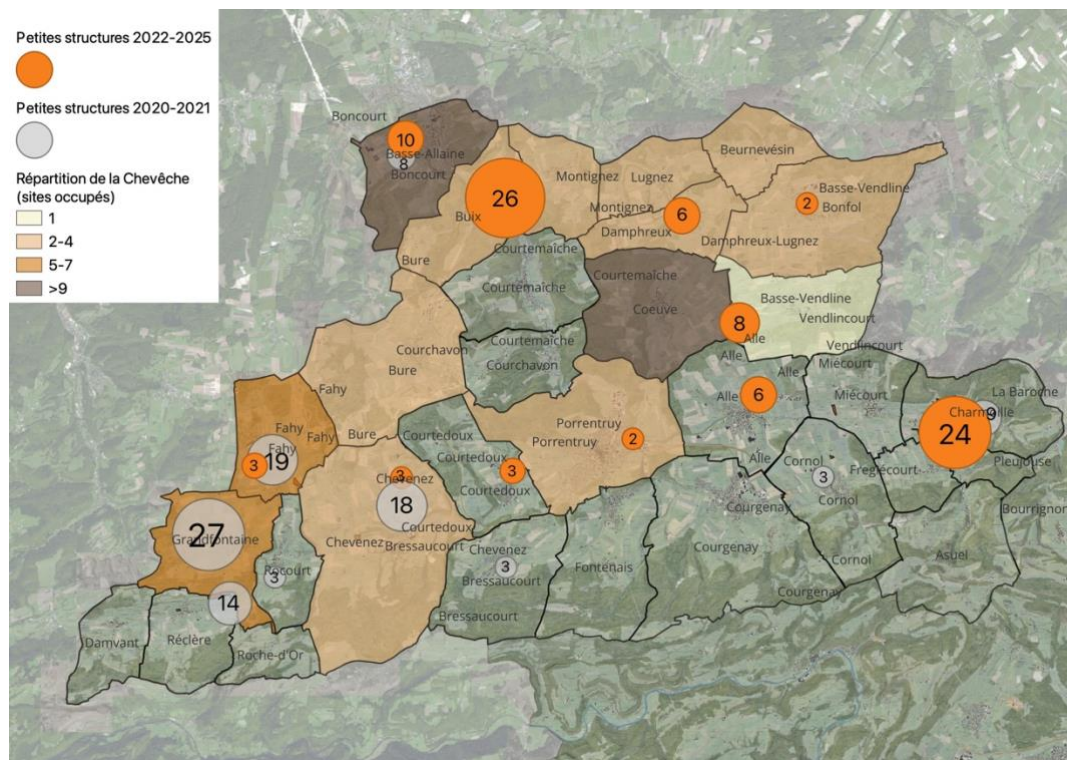


Fig.7 : Répartition des petites structures réalisées entre 2022 et 2025 en Ajoie en lien avec la répartition de la Chevêche d'Athéna. La majorité des réalisations ont eu lieu sur des sites prioritaires pour la Chevêche d'Athéna, contribuant à la diversification et à l'amélioration d'offre en proies et cachette dans ses habitats.

Bien qu'aucun objectif quantitatif spécifique n'ait été initialement fixé pour les haies, **14 haies totalisant environ 780 mètres linéaires** ont été plantées, représentant près de 900 buissons. Ces éléments structurants contribuent à renforcer la connectivité écologique du paysage et à diversifier les habitats.



Fig.8 : Plantation d'une haie à Alle, dans une zone agricole très ouverte, dépourvue d'éléments structurants. La haie fonctionne dans ces secteurs comme un couloir écologique indispensable pour de nombreuses espèces et améliore les bases de vie pour la Chevêche d'Athéna.

4.4. Contrats Chevêche

Les contrats Chevêche constituent un instrument central pour assurer une gestion agricole compatible avec les exigences écologiques de l'espèce.

Ces contrats portent principalement sur la gestion extensive des herbages et intègrent désormais systématiquement des éléments structurants favorables à la petite faune.



Fig. 9 & 10 : À gauche Prairie gérée dans le cadre d'un contrat Chevêche, avec une fauche échelonnée. Cette gestion permet à la Chevêche d'Athéna d'améliorer son succès de chasse dans les zones déjà fauchées, tout en fournissant une abondance de proies dans les secteurs non fauchés. À droite : Pâturage extensif, particulièrement diversifié et riche en structures (haies, bosquets, zones refuges), constituant un habitat idéal pour la Chevêche d'Athéna ainsi que pour de nombreuses autres espèces.

- **59 nouveaux contrats** ont été conclus
- couvrant **54,5 hectares d'herbages extensifs**

La mise en place de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) à haute valeur écologique représente un levier fondamental pour restaurer des habitats fonctionnels au sein des terres cultivées. Ces surfaces, en particulier sous forme de jachères florales ou d'ourlets sur terres assolées, offrent une grande diversité de plantes sauvages et constituent des refuges indispensables pour les insectes pollinisateurs, la petite faune et de nombreux auxiliaires agricoles.



Fig.12 : Jachère florale de deuxième année, implantée à proximité d'un site de nidification de la Chevêche d'Athéna, offrant une surface de chasse riche en diverses proies. Ces jachères font partie des surfaces de promotion de la biodiversité à haute valeur écologique. Elles offrent refuge et habitat à de nombreuses espèces des zones agricoles ouvertes et constituent un élément essentiel des pratiques agricoles durables.

Entre 2022–2025 :

- **31 SPB** à haute valeur écologique ont été créés
- représentant **34,89 hectares**

La grande majorité de ces surfaces correspond à des jachères florales implantées dans des secteurs favorables à la Chevêche d'Athéna. Elles ont été mises en œuvre en collaboration avec des agriculteurs engagés, disposés à maintenir et à faire évoluer ces surfaces dans le temps grâce à une rotation régulière. Cette approche garantit la pérennité des SPB dans les secteurs favorables, renforce la résilience écologique des paysages agricoles. Ces surfaces offrent des habitats riches pour les insectes, la petite faune et de nombreux auxiliaires agricoles et protègent durablement les sols.

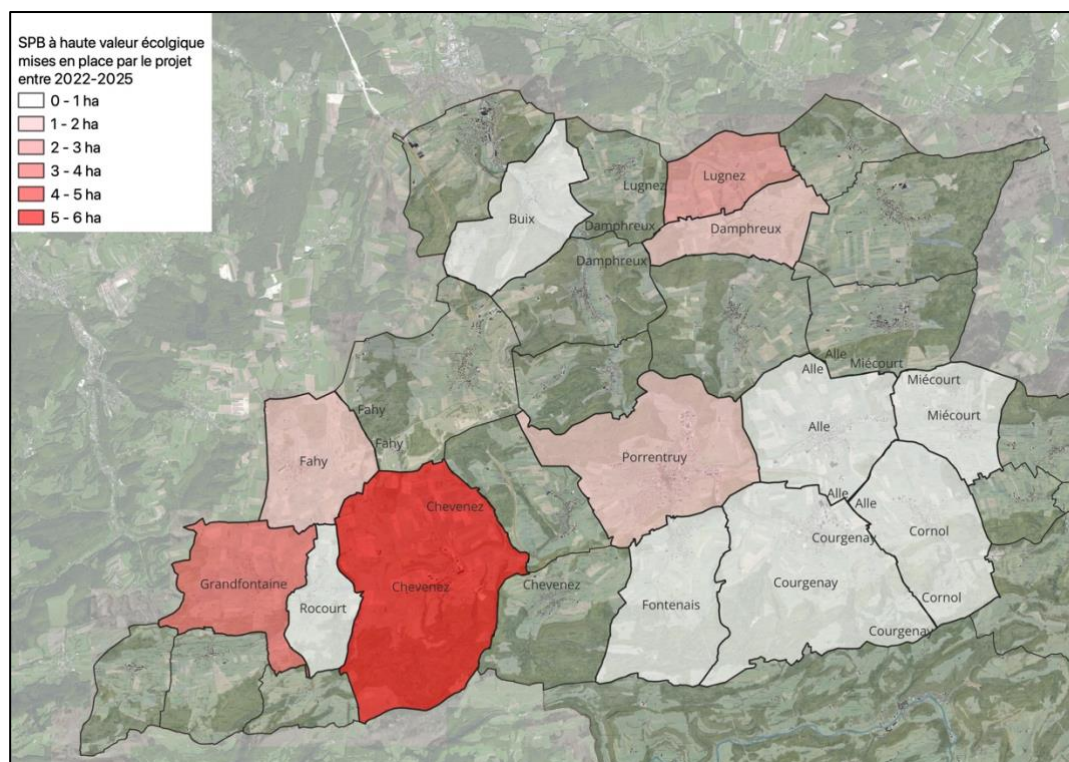


Fig. 13 : Répartition des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) à haute valeur écologique mises en place dans le cadre du projet entre 2022 et 2025. Les secteurs les plus soutenus correspondent aux zones prioritaires pour la Chevêche. Ces SPB contribuent à la création d'habitats favorables à la faune et à la flore locales, renforçant la biodiversité dans les paysages agricoles de la région.

4.6. Aide à la nidification

La pose et l'entretien de nichoirs constituent une mesure centrale du projet pour soutenir la reproduction de la Chevêche d'Athéna et compenser le manque croissant de cavités naturelles dans les paysages agricoles.

Entre 2022–2025 :

- 62 nouveaux nichoirs ont été installés
- 70 nichoirs ont été remplacés

À la fin de l'année 2025, **280 nichoirs étaient en place en Ajoie.**

En parallèle, un important travail de maintenance et de remplacement du parc existant a été réalisé afin de garantir la fonctionnalité et la sécurité des sites de reproduction, 70 nichoirs ont ainsi été remplacés entre 2022 et 2025. Ces interventions régulières sont indispensables pour maintenir un réseau de nichoirs opérationnel dans les secteurs occupés et prioritaires pour l'espèce.

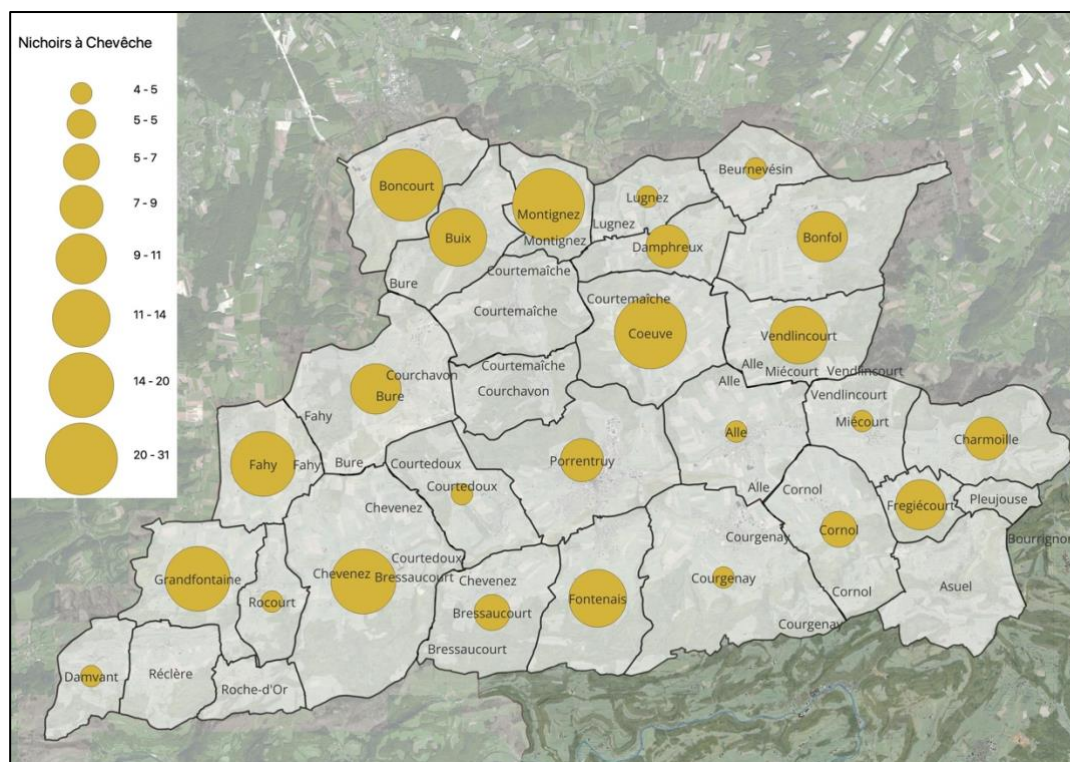


Fig. 14 : Répartition des nichoirs pour la Chevêche d'Athéna en Ajoie. Cette implantation vise à renforcer les sites de nidification et à soutenir la population locale de l'espèce, tout en améliorant l'offre sur des secteurs potentiels.

Le nichoir traditionnel en « L renversé », utilisé depuis les années 1970, s'est révélé insuffisamment efficace face à la prédation par la fouine, malgré les hypothèses initiales sur son effet dissuasif. Des essais ont donc été menés avec un nouveau modèle tubulaire muni d'une chicane, conçu pour limiter l'accès des prédateurs. La Chevêche d'Athéna étant fidèle aux types de nichoirs, cette transition a été menée avec prudence. Les premiers résultats sont encourageants : en 2025, deux premières nidifications réussies ont été observées, ouvrant des perspectives pour améliorer durablement le succès reproducteur de l'espèce.



Fig. 15 & 16 : À gauche, nichoir « traditionnel » suspendu de type L renversé ; à droite, nouveau nichoir en forme de tube équipé d'une chicane interne pour limiter la prédation. Le modèle traditionnel s'est avéré peu efficace contre les prédateurs, tandis que la Chevêche d'Athéna, malgré un certain conservatisme dans le choix de son site de nidification, occupe avec succès les nichoirs « tube » depuis deux ans.

4.7. Opérations forfaitaires « nature au village »

Le volet « Nature au village » vise à renforcer l'intégration des mesures en faveur de la Chevêche d'Athéna au cœur même des zones bâties et des espaces verts communaux.

Entre 2022 et 2025, **cinq communes** ont bénéficié d'un accompagnement ciblé incluant :

- plantations d'arbres fruitiers haute-tige
- création de haies et petites structures
- aménagements favorables à la biodiversité
- actions de sensibilisation

Dans la commune de Basse-Allaine, des actions structurantes ont été réalisées sur des parcelles communales, comprenant la plantation d'arbres fruitiers haute-tige, la création de haies et l'aménagement de petites structures. Ces interventions ont été complétées par la conclusion de contrats Chevêche et la mise en place de surfaces de promotion de la biodiversité avec des agriculteurs exploitant des terrains adjacents, garantissant ainsi une cohérence écologique entre la zone village et les surfaces agricoles environnantes. Des journées de sensibilisation destinées à la population ont également permis d'ancrer localement la démarche et de favoriser l'adhésion aux mesures.



Fig. 17 : Plantation d'arbres fruitiers haute-tige sur un terrain communal à Buix (Basse-Allaine), située à l'interface entre zone bâtie et espace agricole ouvert. Ce secteur, régulièrement occupé par la Chevêche d'Athéna, illustre l'intégration des mesures « Nature au village » dans un continuum écologique fonctionnel.



Fig. 18 : Reconstitution d'une allée d'arbres fruitiers haute-tige à la sortie du village de Buix (Basse-Allaine), assurant un maillage continu d'éléments structurants vers la zone agricole ouverte. Ces structures jouent un rôle essentiel dans les déplacements de la Chevêche d'Athéna au sein de son territoire de chasse et facilitent la dispersion des jeunes vers de nouveaux secteurs.

Dans les communes de Bure et de Grandfontaine, des actions de plantation d'arbres fruitiers haute-tige ont été menées à l'échelle communale, contribuant à renforcer durablement le réseau d'habitats favorables. À Dampheux-Lugnez, une journée de sensibilisation a été organisée et plusieurs aménagements ont été réalisés en collaboration avec des agriculteurs et des propriétaires privés. Enfin, à Boncourt, des interventions ciblées ont été conduites en zone villageoise, sur des secteurs occupés par la Chevêche, directement chez des particuliers. Ce travail de proximité illustre l'approche novatrice du programme « Nature au village », fondée sur un accompagnement clé en main, la mobilisation d'acteurs locaux et la mise en réseau d'initiatives à l'échelle des localités. En favorisant des mesures endogènes, portées par les communes et les habitants eux-mêmes, le projet renforce durablement la qualité écologique et paysagère des villages tout en consolidant les habitats essentiels à la Chevêche d'Athéna.



Fig. 19 : Aménagement de petites structures et plantation d'une haie sur terrain communal. Ces éléments structurants complètent efficacement les habitats occupés par la Chevêche d'Athéna en offrant des refuges pour la petite faune, offrant ainsi des proies potentielles, tout en renforçant la connectivité écologique des milieux.

4.8. Conseils aux agriculteurs et aux particuliers

Le conseil personnalisé constitue un levier majeur pour garantir la qualité et la pérennité des mesures. Le Collectif a adopté une posture résolument proactive, tant dans le démarchage que dans l'accompagnement technique, auprès des agriculteurs comme des propriétaires privés à travers le conseil personnalisé. Le projet a également développé des complémentarités avec d'autres initiatives régionales, en particulier le programme de BirdLife dédié aux oiseaux des cultures en Haute-Ajoie, afin de combiner les mesures là où cela renforçait leur efficacité écologique.

Entre 2022–2025 :

- **168 conseils ont été prodigués à des agriculteurs**
- **61 conseils ont été réalisés auprès de propriétaires privés**

Dans plus de 95% des cas, ces conseils ont débouché sur la mise en œuvre concrète de mesures.

4.9. Coordination, expertises, conseils & intégration des besoins de la Chevêche dans le domaine de l'aménagement du territoire

La coordination et les expertises du Collectif confirment son rôle structurant, à la fois comme acteur de terrain et plateforme stratégique de pilotage. La gestion intégrée du projet, la collaboration avec les partenaires institutionnels et techniques ainsi que l'encadrement des bénévoles ont permis une mise en œuvre cohérente et ciblée des mesures. Aujourd'hui, le Collectif intervient en amont des projets, orientant les décisions et intégrant les enjeux écologiques dès la conception. Il s'affirme ainsi comme un expert reconnu, contribuant à inscrire la conservation de la biodiversité au cœur des processus de planification.

Dans un contexte de densification du bâti et de pression sur les vergers et les périphéries villageoises, l'expérience menée en Ajoie montre qu'il est possible de concilier développement territorial et préservation d'une espèce « en danger » en Suisse. Grâce au suivi scientifique, aux analyses cartographiques et aux recommandations du Collectif, les zones stratégiques pour la Chevêche sont désormais identifiées et intégrées dans les plans d'aménagement locaux.

Entre 2022 et 2025, **17 communes** ont été conseillées afin d'intégrer les besoins de la Chevêche dans leurs plans d'aménagement.

Cette collaboration permet d'anticiper les conflits potentiels entre développement territorial et conservation de l'espèce, et d'assurer la préservation des vergers et des habitats clés.



Fig. 20 : Exemple d'un village où le Collectif Chevêche a identifié et évalué les conflits potentiels entre aménagement du territoire et conservation de la Chevêche. Lors de la révision du plan d'aménagement local, les vergers jugés indispensables à la pérennité de l'espèce ont été classés en Zone de protection de la nature renforcée, garantissant leur maintien, leur renouvellement et une gestion extensive favorable à la Chevêche.

4.10. Création d'un label, coopération avec la France voisine

Le Collectif Chevêche a développé des initiatives concrètes pour associer conservation de l'espèce et sensibilisation du public. Dans ce cadre, il a collaboré avec la Cidrerie de l'Oiselier pour produire un cidre Chevêche, actuellement en cuve et dont la sortie est prévue en mai 2025. Les pommes utilisées proviennent exclusivement de vergers traditionnels haute-tige en Ajoie, qui sont également occupés par la Chevêche. Cette collaboration permet non seulement d'échanger avec les propriétaires de vergers pour encourager la replantation d'arbres haute-tige et la mise en œuvre de mesures favorables à l'espèce, mais aussi d'utiliser le cidre comme outil de communication et de sensibilisation. Parallèlement, le Collectif produit son propre jus de pomme, dont les revenus sont entièrement consacrés à des actions concrètes de conservation, telles que des plantations ou l'amélioration des habitats.



Fig. 21 & 22: Ramassage de pommes destinées à la production du « Cidre Chevêche » dans un verger haute-tige traditionnel en Ajoie. La valorisation de ces produits locaux contribue à maintenir l'intérêt des propriétaires pour cette tradition régionale ancestrale, tout en pérennisant le verger et en sensibilisant les acteurs locaux aux enjeux de conservation de la Chevêche.



Fig. 23 & 24 : Production du jus de pomme Chevêche, élaboré à partir de vergers haute-tige traditionnels. Les revenus issus de sa vente sont entièrement dédiés à la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur de la Chevêche, telles que la plantation d'arbres et l'amélioration de son habitat.

En parallèle, le Collectif entretient des contacts réguliers avec ses partenaires en France voisine pour suivre l'état des populations transfrontalières de Chevêche. Grâce aux données de distribution et de monitoring du Collectif, complétées par les inventaires existants sur les vergers haute-tige en Ajoie, la LPO a modélisé le degré de connexion des habitats favorables dans la région Franche-Comté – Ajoie. Ces analyses permettent d'identifier les secteurs où les connexions entre habitats sont déficitaires et où leur rétablissement pourrait créer des corridors fonctionnels, favorisant la dispersion et la viabilité à long terme de l'espèce. Cette approche transfrontalière fournit des arguments scientifiques solides pour orienter la planification territoriale et les actions de conservation concertées.

4.11. Communication

Entre 2022 et 2025, le projet en faveur de la Chevêche d'Athéna a bénéficié d'une visibilité croissante, portée par une dynamique de communication active et diversifiée. À travers articles de presse, émissions radio et télévisées, conférences et événements, le Collectif Chevêche a su raconter l'histoire de cette espèce emblématique et des vergers qui l'abritent. Le renouvellement du site internet dédié (www.chevecheajoie.ch) a constitué une vitrine centrale pour partager les actions menées en Ajoie, tandis que les communiqués de BirdLife Suisse ont permis de relayer ces initiatives à l'échelle nationale. Des médias variés, de la RTS avec les émissions *Chouette* et *Passe-moi les jumelles*, à la presse régionale et aux revues spécialisées, ont contribué à faire connaître les enjeux liés à la Chevêche auprès d'un public toujours plus large.

DISTRICT DE PORRENTRUUY

NATURE

La chouette chevêche est de retour à Porrentruy après 40 ans d'absence

La nidification d'un couple de chouettes chevêches est attestée à Porrentruy, après quatre décennies d'absence. Les membres du Collectif Chevêche ont également pu observer l'an dernier un nombre de naissances au-dessus des normes connues parmi la quarantaine de couples se reproduisant en Ajoie.

« Nous constatons un petit retour de la chevêche dans la couronne de Porrentruy, alors que nous n'avions aucun indice dans ce sens il y a encore quelques années », se réjouit Nadine Apolloni, biologiste chargée de projets pour le Collectif Chevêche-Ajoie.

Elle précise que, hormis Porrentruy, une nidification a également été enregistrée à Courtedoux et que plusieurs observations, toutefois sans nidifications, ont encore été faites à Bressaucourt et Font-



dessus des normes connues», note-t-elle.

En collaboration avec les agriculteurs

Afin de maintenir des territoires propices à cette espèce en assurant le renouvellement et la pérennisation des vergers sur le long terme, le Collectif Chevêche a planté l'an dernier 290 arbres fruitiers, ainsi que 200 mètres de haies vives d'arbustes indigènes.

Depuis 2006, le collectif a planté 2000 arbres auxquels s'ajoutent 4000 autres plantés avec la Fondation rurale interjurassienne.

En collaboration avec les agriculteurs, des conventions pour l'exploitation d'herbages extensifs favorables à la chevêche ont été signées pour une surface totale de plus de 20 hectares, car la fauche échelonnée permet de créer des strates herbacées dans les prairies extensives, terrains de chasse favoris du petit rapace.

Le Collectif a encore soutenu l'an dernier deux grandes campagnes de plantations

Une des jeunes chouettes chevêches d'environ 30 jours baguées l'an dernier en Ajoie en 2024 par le Collectif Chevêche. PHOTO DANIEL BEURET



Cela peut lui prendre beaucoup de temps pour

pour coloniser de nouveaux espaces sur le territoire ajoulot, pourtant encore pourvu de

dernier, soit un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes.

Fig. 25 : Relais essentiels du projet, les médias locaux, régionaux et même nationaux mettent régulièrement en lumière les actions du Collectif Chevêche. Cette visibilité contribue à renforcer la reconnaissance du projet et à sensibiliser un large public aux enjeux de conservation de cette espèce emblématique et de ses habitats.

Au-delà des médias, les rencontres directes ont joué un rôle essentiel. Conférences, événements et rendez-vous dédiés à la nature – comme la Réunion romande d'ornithologie, les « Chouettes rencontres » organisées par la LPO ou encore les Nuits de la chouette – ont offert des espaces d'échange privilégiés entre passionnés, experts et grand public. Ces moments ont permis de partager connaissances, expériences et enthousiasme, tout en renforçant les liens entre acteurs engagés de part et d'autre des frontières. Ensemble, ces actions ont contribué à ancrer durablement la Chevêche dans le paysage local, non seulement comme espèce à protéger, mais aussi comme symbole vivant d'un patrimoine naturel et culturel à valoriser.

5. Evolution de la population de Chevêche d'Athéna

Le suivi scientifique (monitoring) mené depuis 2003 confirme l'impact positif, direct et indirect, des mesures déployées dans le cadre du projet.

Entre 2022 et 2025 :

- le nombre de territoires occupés est passé de 46 à 61
- le nombre de nidification prouvées est passé de 33 à 45

Il s'agit du niveau le plus élevé depuis le début du monitoring.

Cette progression témoigne de l'efficacité des actions combinées – contrats d'exploitation extensifs, plantations d'arbres fruitiers, aménagement de petites structures, prairies fleuries, surfaces de promotion de la biodiversité et pose de nichoirs – qui contribuent ensemble à renforcer durablement la qualité et la connectivité des habitats.

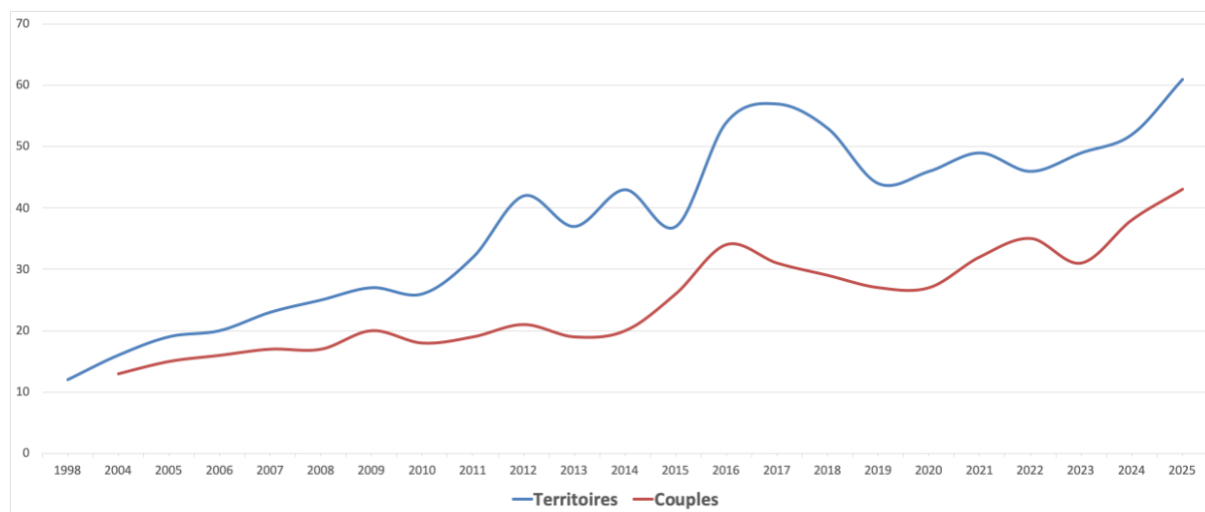


Fig. 26 : Evolution de la population de Chevêche d'Athéna en Ajoie depuis 1998. La population est en constante augmentation. Les effectifs de Chevêche ont quadruplé depuis le début du programme de conservation en 2003 pour atteindre 61 territoires occupés en 2025 et 45 couples.

La progression spatiale de l'espèce se poursuit parallèlement à l'augmentation des effectifs, avec un renforcement marqué en Haute-Ajoie et en Basse-Vendline, un retour confirmé à Porrentruy après plus de 40 ans d'absence, ainsi qu'une expansion dans plusieurs secteurs restaurés ces dernières années. Le succès reproducteur varie toutefois selon les conditions annuelles ; en 2025, une pression de prédation plus marquée a été observée, rappelant la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration des habitats et d'optimiser la protection des jeunes au nid. Ces résultats soulignent à la fois la pertinence des mesures engagées et l'importance de maintenir un engagement fort afin de consolider cette dynamique positive sur le long terme.

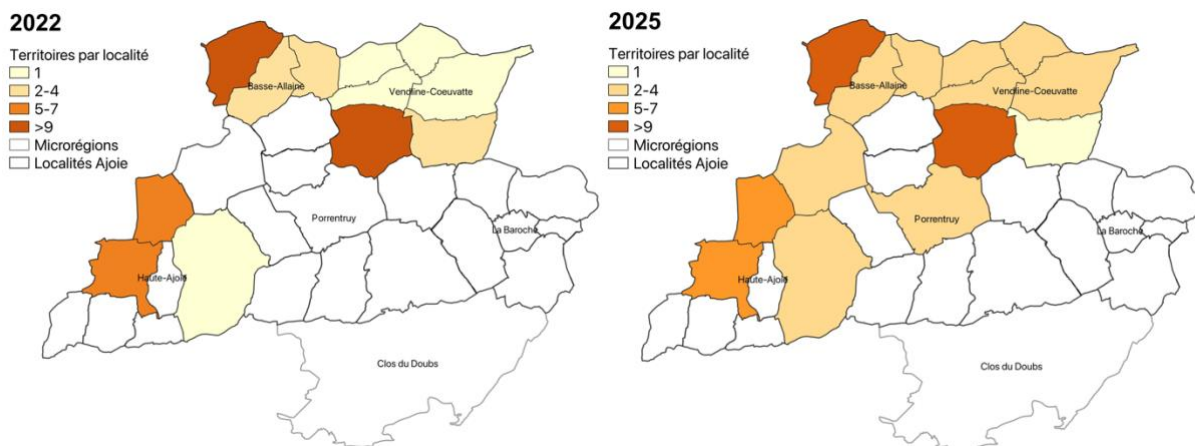


Fig. 27 & 28: Evolution de la répartition de la population de Chevêche d'Athéna en Ajoie entre 2022 et 2025. Les effectifs se sont renforcés sur les bastions traditionnels en Basse-Allaine et en Vendline Coeuvalte. La population montre une forte progression en Haute-Ajoie et depuis deux ans l'espèce est présente à Porrentruy après plus de 40 ans d'absence.

6. Conclusion et perspectives

La période 2022–2025 marque une étape particulièrement positive pour la conservation de la Chevêche d'Athéna et pour la qualité du paysage rural en Ajoie :

- objectifs largement atteints voire dépassés
- population à son niveau historique le plus élevé
- forte appropriation locale des mesures
- intégration durable dans l'aménagement du territoire

Les résultats confirment la pertinence de l'approche paysagère intégrée soutenue par le FSP. La poursuite de ces actions reste essentielle pour consolider les habitats, sécuriser le succès reproducteur et accompagner l'expansion future de la population.